

# Troisième réunion du Conseil Municipal des Enfants

## Mercredi 20 janvier 2021

Le mercredi 20 janvier 2021 de 16h à 17h30, les conseillers municipaux enfants se sont réunis pour la troisième fois, au foyer rural Pierre Demarty.

**Étaient présents :** Héloïse DEWERDT DUJARDIN (CM 1) ; Antoine IMPINAT-VALOT (CM 1) ; Joanne AUNEAU (CM 2) ; Léo ESTRUC (CM2) ; Masha LEBLOND (6<sup>ème</sup>) ; Lucas DOMAS EYMAT (5<sup>ème</sup>) ; Matthias SANTOS (5<sup>ème</sup>) ; Mélody PETITPAS (5<sup>ème</sup>) et Lucie RICO (5<sup>ème</sup>).

Encadrés par : Jean-Michel MONTEIL (maire) ; Danièle BESSE (Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, à la Culture, à la vie scolaire et au Patrimoine) et Yann LOMENECH (Animateur mairie)

**Absente :** Lucie RICO (5<sup>ème</sup>) et Aurélie TRÉBIÉ (Conseillère municipale Ecole et Jeunesse)

La réunion du jour est revenue sur les différents projets menés avec à chaque fois une réflexion et au besoin une prise de décision collective.

### 1. L'installation dans le bourg (à plusieurs endroits) de garages à vélos (range vélos) :

Ces acquisitions seront prévues au budget. Les enfants ont été interrogés sur les lieux susceptibles de pouvoir accueillir ce type d'équipement. Voici ce qui en ressort :

- Place du Marché
- Sous ou près de la Halle Claude Duneton
- Près de l'école
- Près du collège
- A l'entrée du plateau sportif
- Au gymnase / salle multi activités
- Au lac de Miel

## 2. La mise en place de poubelles/cendriers à mégots dans le bourg

Tout comme pour les range vélos, l'acquisition de ces cendriers est prévue au budget. Les enfants ont été interrogés sur les lieux susceptibles de pouvoir accueillir ce type d'équipement. Voici ce qui en ressort :

- Place du marché
- Halle Claude Duneton
- Près des bâtiments publics
- Devant chaque commerce.

Que ce soit pour les range-vélos ou pour les poubelles à mégots, une sortie dans le bourg est envisagée pour lister et définir précisément les lieux retenus.

## 3. La possibilité de faire de la musique à Beynat

Lors de la première réunion du mois de novembre 2020, les enfants du CME avaient émis le souhait de pouvoir (eux ou leurs camarades des écoles et du collège) participer à des cours de musique à Beynat.

C'est pourquoi, contact a été pris avec Jean-Pierre CHAMPCLAUX et Michel LACOMBE, respectivement Directeur et Coordinateur de l'école de Musique de Malemort.

Il en ressort qu'il existe bien une possibilité d'intervention (en fonction de leur disponibilité) des professeurs de cette école afin de mettre en place des cours de guitares, piano et accordéons. A développer par la suite.

Il reste cependant à ce jour à affiner les conditions d'expression et de fonctionnement de cette activité (jours, heures, locaux, création d'une association, considérations financières ...)

Une communication officielle sera faite auprès de la population, dès que les choses seront plus avancées.

## 4. Cinéma, vidéoprojecteur et écran géant

Cédric Boschage, coordinateur de Ciné Plus a été contacté. Les enfants pourront être associés au choix des films du 3<sup>ème</sup> vendredi du mois et des soirées supplémentaires pourront même être proposées, en fonction de la disponibilité du projectionniste et des films ou documentaires souhaités. Les enfants aimeraient par exemple pouvoir visionner des mangas et des films récents.

Par ailleurs, l'écran du foyer qui ne sert pas forcément aux séances cinémas (car plus adapté à la technique de projection) pourrait cependant servir à la retransmission d'évènements sportifs importants. En outre, l'achat d'un vidéoprojecteur est envisagé.

## 5. Abribus de Miel et installation d'un abribus à Puy de Noix

A ce sujet, les choses ont avancé. L'abribus de Miel a été refait à neuf. Par ailleurs, suite à la demande du conseiller Matthias SANTOS, un autre abribus sera installé à Puy de Noix.

Il reste à définir le lieu d'implantation de ce nouvel abribus.

Une visite sur le terrain est prévue.

## 6. Le règlement du plateau sportif

Ayant obtenu la réouverture du plateau sportif hors utilisation du temps scolaire et avant une ouverture officielle, il faut prévoir quelques petits aménagements (notamment au niveau de la sécurité).

Dans un second temps, le site sera « rafraîchi » avec :

- Le retraçage des lignes au sol (en collaboration avec les profs de sport du collège)
- Le nettoyage des talus et espaces enherbés
- Le nettoyage du bac à sable (spot de saut en longueur pour l'EPS)

Les jeunes conseillers avaient pour mission de réfléchir à la mise en place d'un règlement. Ils ont émis des idées. Celles-ci seront ensuite reprises dans une proposition de règlement qui sera rédigée et soumise ensuite au CME.

Les enfants sont notamment d'accord sur les enjeux suivants :

- Ouverture permanente des lieux (sans clés)
- Respect des lieux, du matériel, des équipements et de l'environnement général du site
- Respect du voisinage (nuisances sonores, visuelles...)
- Propreté du site (Des poubelles seront installées)
- Interdiction des vélos, motos, quads et autres engins susceptibles d'abîmer le revêtement. Tolérance pour les skates, les rollers et les trottinettes
- Pas de violence, d'alcool, de drogue, de tabac et pas de comportements inadaptés
- Notion de partage du temps et de l'espace.
- Respect des gestes barrières en période de crise sanitaire

## 7. [Participation au Printemps des Poètes](#)

Yann LOMENECH, coordinateur du Printemps des Poètes à Beynat a présenté aux enfants l'édition 2021 avec un concours ouvert aux adultes mais aussi aux enfants et ados.

Le thème « Ma ville, mon village en poésie » les intéresse et certains enfants sont partants pour écrire ou faire partie du jury.

Fort de l'enthousiasme rencontré, il leur fera donc une proposition plus détaillée lors de la réunion du mercredi 3 février.